

Le vieillissement de la population et l'économie du Québec

Un partenariat entre

Président
Raymond Bachand

Directrice
Mia Homsy

Directeur de la recherche
Robert Gagné

Directeur associé
Jean-Guy Côté

Le vieillissement de la population et l'économie du Québec

Jean-Guy Côté, Simon Savard, Sonny Scarfone

À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
institutduquebec.ca
[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Pour citer ce rapport : Côté, Jean-Guy, Simon Savard et Sonny Scarfone. *Le vieillissement de la population et l'économie du Québec*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2017
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | *Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada. Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262. Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

MD Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

Un des principaux moteurs de la croissance économique est la croissance de la population.

Résumé

Le Québec, comme bien des sociétés occidentales, est confronté à un problème démographique causé par plusieurs facteurs. Avec un taux de fécondité parmi les plus faibles (1,7 enfant par femme), le Québec ne renouvelle pas sa population. Même si la province attire près de 50 000 immigrants par année, son solde migratoire net est plus proche de 30 000 personnes, ce qui est insuffisant pour assurer le renouvellement de population dont le Québec a besoin pour maintenir son bassin de population active. L'allongement de la durée de vie fait aussi en sorte que la société québécoise devient rapidement une société âgée.

De ce problème démographique résulte un ralentissement de la croissance du PIB qui va se rapprocher du taux de croissance de 1,6 % en moyenne par année. La productivité québécoise, déjà basse, sera elle aussi éprouvée. Les habitudes de consommation du marché local vont changer et les finances publiques devront répondre à une augmentation significative des besoins en soins de santé. Finalement, la pénurie de travailleurs risque de réduire les investissements et d'ébranler la force économique du Québec.

Pour répondre à ce problème, l'Institut du Québec (IdQ) propose six pistes de solutions :

- Augmenter les seuils d'immigration et la capacité d'intégration des nouveaux arrivants;
- Augmenter les mesures de rétention des travailleurs expérimentés;
- Diversifier les marchés d'exportation;
- Favoriser la conciliation travail-famille;
- Miser davantage sur l'automatisation;
- Maintenir le contrôle des dépenses publiques et de la dette.

Le vieillissement de la population

Un des principaux moteurs de la croissance économique est la croissance de la population. Une démographie positive se traduit par un plus grand nombre de consommateurs et de travailleurs. La croissance démographique est l'une des principales variables à considérer pour prévoir la croissance d'un pays ou d'une province. À l'inverse, une courbe démographique à la baisse a des effets négatifs sur l'économie.

Comme bien des économies développées, le Québec a besoin de renouveler sa population. Quelles seront les conséquences de sa décroissance démographique? Quelles solutions permettraient de remédier à la situation?

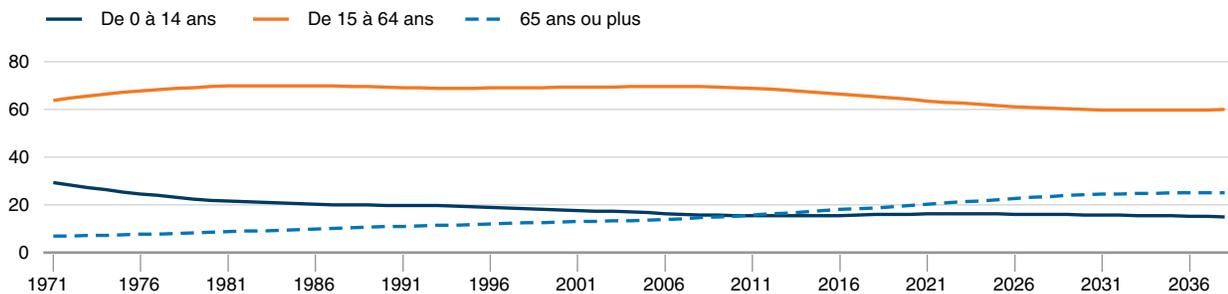
Le vieillissement de la population au Québec et ailleurs

Autrefois caractérisé par des valeurs natalistes, le Québec est devenu une des sociétés ayant le plus faible ratio de naissances. Si le baby-boom (1945-1964) a été spectaculaire au Québec, la baisse de la natalité depuis 1971 y est particulièrement marquée. Le résultat est observable dans le graphique suivant, qui illustre la distribution de la population depuis 1971 et les projections jusqu'en 2038.

Graphique 1

Pourcentage de la population selon la catégorie d'âge, Québec, de 1971 à 2038

(%)



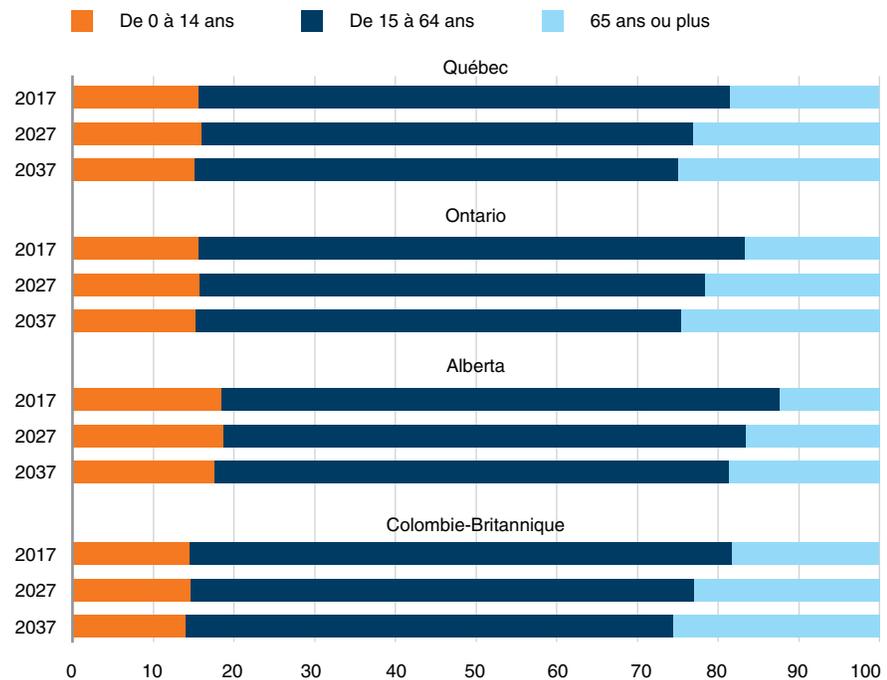
Source : Statistique Canada.

Depuis 2011, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus nombreuses que les personnes de 0 à 14 ans au Québec. Ces estimations de Statistique Canada laissent prévoir que la proportion de la population active (personnes âgées de 15 à 64 ans) diminuera de près de 5 % d'ici 10 à 15 ans.

Le phénomène n'est pas unique au Québec, car il s'observe ailleurs au Canada (voir le graphique 2). Mais par rapport au reste du Canada, la tendance est à la fois accélérée et amplifiée au Québec.

Graphique 2

Répartition de la population, par catégorie d'âge et par année, pour le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique (%)



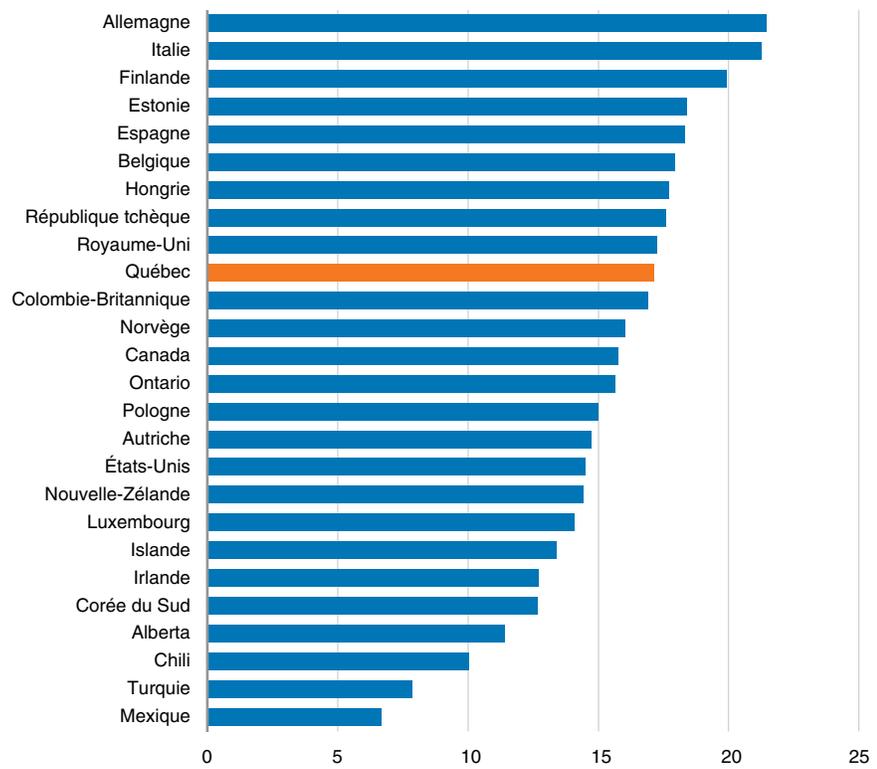
Source : Statistique Canada.

Le vieillissement de la population est un phénomène que connaissent la plupart des économies développées. Les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de Statistique Canada montrent que les populations du Québec, du

Canada et des pays scandinaves vieilliront à un rythme relativement semblable au moins jusqu'en 2040. Le graphique 3 compare l'état des lieux dans quelques pays avec ceux du Québec et du Canada en 2014. Le graphique 4 présente l'évolution de quelques pays par rapport au Québec jusqu'en 2040. Les chiffres complets se trouvent à l'annexe B.

Graphique 3

Pourcentage de la population âgée de 65 ans ou plus, 2014
(%)

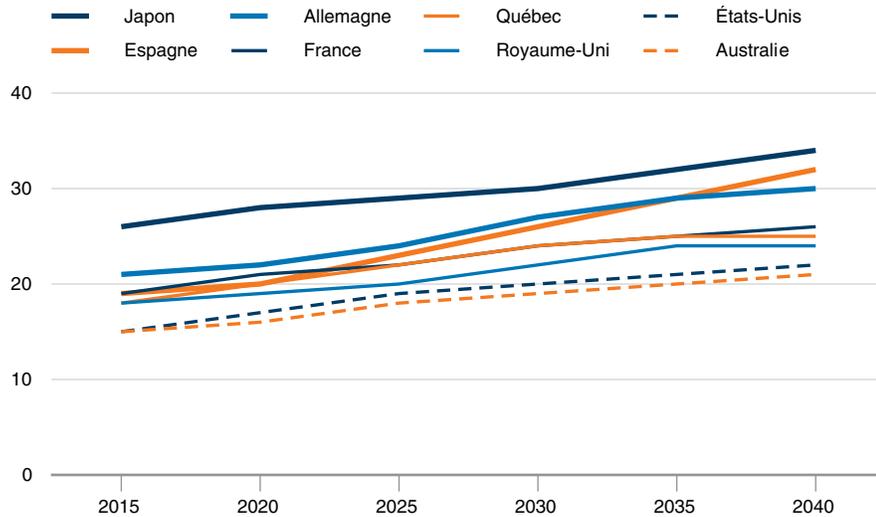


Sources : OCDE; Statistique Canada.

Graphique 4

Pourcentage de la population âgée de 65 ans ou plus, de 2015 à 2040

(%)



Note : 2038 pour le Québec.
Sources : OCDE; Statistique Canada.

Les causes de ces changements démographiques sont connues et partagées par la plupart des économies développées. Il est possible d'isoler trois facteurs :

- Le faible taux de fécondité;
- Un solde migratoire positif faible;
- L'augmentation significative de l'espérance de vie.

Nous allons expliquer l'évolution de ces trois facteurs au Québec.

Les trois facteurs à l'origine du changement démographique au Québec

Le taux de fécondité des Québécois

En 1916, il y avait plus de 38 naissances au Québec par tranche de 1 000 habitants. Cent ans plus tard, ce taux est passé à 10,4 naissances par tranche de 1 000 habitants¹. Malgré une population plus élevée

1 www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/401.htm.

qu'au début du 20^e siècle, le nombre absolu de naissances au Québec demeure essentiellement le même qu'il y a cent ans.

Selon le directeur parlementaire du budget fédéral, le taux de fécondité au Québec demeurera à 1,7 enfant par femme jusqu'en 2091, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne canadienne qui est de 1,67 enfant². Toutefois, ce taux de fécondité est nettement insuffisant pour assurer le renouvellement de la population.

Le solde migratoire

Au net, le Québec attire peu d'immigrants. En 2016, le Québec a accueilli plus de 53 000 immigrants. Toutefois, plus de 12 000 personnes sont déménagées dans une autre province et près de 8 000 personnes sont parties à l'étranger. Alors que le nombre total d'immigrants est resté somme toute stable depuis 2009, le solde migratoire du Québec s'est détérioré, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 1

Soldes migratoires du Québec entre 2009 et 2016

(nombre de personnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Immigrants	49 489	53 981	51 741	55 050	51 978	50 292	48 981	53 254
Solde international	44 802	48 563	45 779	50 015	46 225	43 115	41 399	45 643
Solde interprovincial	-4 247	-4 348	-5 740	-8 975	-13 346	-14 503	-14 200	-12 061
Solde migratoire total	40 555	44 215	40 039	41 040	32 879	28 612	27 199	33 582

Source : Institut de la statistique du Québec.

Le gouvernement du Québec, avec la cible annuelle de 50 000 immigrants par année qu'il s'est fixé, atteint donc théoriquement ses objectifs, mais il a beaucoup de difficultés à retenir les nouveaux arrivants. Selon le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), le Québec n'a retenu que 75 % de ses nouveaux

2 Fréchette, *Rapport sur la viabilité financière de 2017*.

arrivants entre 2003 et 2013³. Le nombre d'immigrants accueillis et restés au Québec est lui aussi insuffisant pour assurer la croissance de la population.

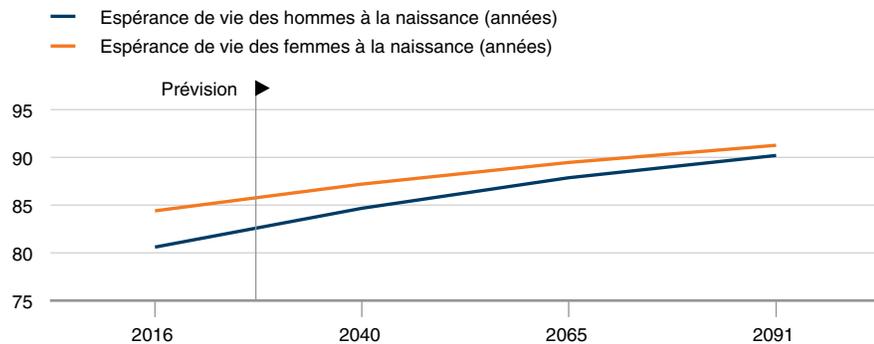
L'espérance de vie

Comme pour toutes les sociétés occidentales, le Québec a vu l'espérance de vie de ses citoyens s'allonger fortement au cours des années. D'ici quelques années, l'espérance de vie des Québécois à la naissance dépassera assurément 80 ans. Le graphique suivant illustre l'évolution de l'espérance de vie durant le prochain siècle au Québec.

Graphique 5

Espérance de vie prévue des hommes et des femmes au cours du prochain siècle au Québec

(années)



Source : Directeur parlementaire du budget du Canada.

Si l'augmentation de l'espérance de vie donne à penser qu'il est moins nécessaire de renouveler la population, en réalité il n'en est rien. En effet, cette population vieillit et est donc moins susceptible de participer activement au marché du travail.

Le tableau suivant résume les caractéristiques démographiques du Québec.

3 Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *Présence en 2015 des immigrants admis au Québec de 2004 à 2013*.

Tableau 2

Projections démographiques, Québec

(plusieurs indices)

	2016	2040p	2065p	2091p
Indice synthétique de fécondité (enfants par femme en âge de procréer)	1,68	1,7	1,7	1,7
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	80,6	84,7	87,9	90,2
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	84,4	87,2	89,5	91,3
Taux de migration net (migrants par catégorie de 1 000 habitants)	4,7	4,1	4,1	4,1
Croissance de la population (%)	0,8	0,4	0,4	0,4
Ratio de dépendance des personnes âgées (population 65+/population 15-64, %)	27,2	42,0	45,9	48,3

p = prévision

Note : Le taux de migration net englobe les migrants internationaux et interprovinciaux.

Source : Directeur parlementaire du budget du Canada.

Une des données présentées dans le tableau précédent est le ratio de dépendance des personnes âgées. C'est le ratio de la population âgée de 65 ans ou plus divisé par le ratio de la population âgée de 15 à 64 ans. Plus le ratio de dépendance des personnes âgées est élevé, plus le nombre de citoyens sur lesquels repose le coût économique du filet social nécessaire pour soutenir la population vieillissante est réduit. Ce ratio était de 27,2 % en 2016 et sera de 42 % en 2040.

L'économie du Québec dans les 30 prochaines années

Malgré ces constats démographiques quelque peu inquiétants, les prévisions économiques pour le Québec sont encourageantes. Selon les prévisions, c'est plutôt à moyen terme, soit d'ici 2025, que la croissance économique ressentira les effets du vieillissement de la population. En effet, la population en âge de travailler sera moindre, ce qui freinera la croissance du PIB. Dans un avenir prévisible, la croissance demeurera positive.

Les prévisions du Conference Board du Canada

Le tableau suivant présente les prévisions du Conference Board du Canada pour le Québec pour les prochaines années et au-delà.

Tableau 3

Prévisions en fonction des principaux indicateurs macroéconomiques du Québec

(taux de croissance exprimés en % sauf le taux de chômage)

	2017	2018p	2019p	2020p	2025p	2030p	2035p	2040p
PIB nominal	3,7	3,8	3,5	3,3	3,2	3,6	3,5	3,7
PIB réel	1,8	1,8	1,6	1,4	1,3	1,6	1,5	1,6
PIB réel (sauf taxes et subventions)	1,9	1,9	1,7	1,5	1,3	1,6	1,5	1,6
Déflateur du PIB	1,9	2	1,9	1,9	1,8	2	2	2
Indice des prix à la consommation	1,5	1,9	2	2,1	2	2	2	2
Salaires des employés	2,4	2,6	2,5	2,3	2,4	2,6	2,4	2,5
Revenu brut des ménages	3,2	3,7	3,7	3,3	3,2	3,3	3,2	3,2
Revenu disponible des ménages	3,5	3,3	2,9	2,7	3,1	3,3	3,1	3,3
Population en âge de travailler	0,6	0,8	0,8	0,7	0,9	0,8	0,7	0,6
Population active	0,6	1	0,8	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5
Emploi	1	1	0,8	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6
Taux de chômage (%)	6,8	6,7	6,7	6,7	6,4	6,2	5,8	5,5
Ventes au détail	3,2	2,1	2,1	1,9	2	2,6	2,4	2,4
Mises en chantier	-7,1	2,8	-4,3	-4,5	1,3	-3	-1,2	-5,3

p = prévision

Source : Le Conference Board du Canada, prévisions d'octobre 2017.

Les enjeux de la productivité et de la démographie font que la croissance économique, celle du PIB, tend à se rapprocher de 1,6 % au Québec. Pendant plusieurs années, il sera difficile pour la province de s'élever au-delà de cette croissance. Comme par le passé, le Québec connaîtra des années de récession et des années de croissance supérieure à 1,6 %, mais en général la croissance économique sera inférieure à celle observée dans la plupart des provinces canadiennes.

L'enjeu de la productivité

La productivité au Québec est un problème. Pour compenser la stagnation de la population active, il faut augmenter la productivité des

Au Québec, il y a encore beaucoup de chemin à faire au chapitre de la productivité.

personnes sur le marché de l'emploi. La productivité est généralement définie par l'activité économique, soit la valeur, selon le PIB, divisée par les heures travaillées.

À ce sujet, les bilans annuels⁴ que publie le Centre sur la productivité et la prospérité chaque année documentent l'importance de la corrélation entre la productivité du travail et le PIB par habitant. À long terme, l'augmentation de la productivité est un facteur déterminant de la croissance économique.

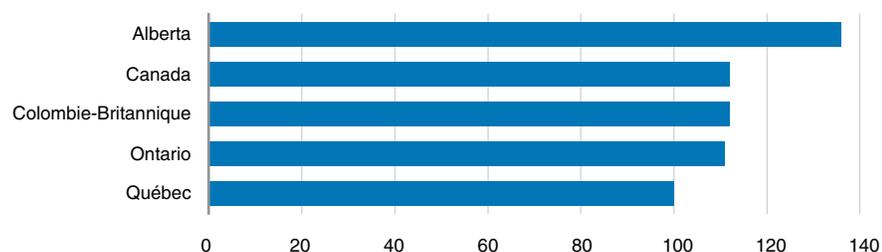
Cependant, la question de la relation entre l'âge et la productivité n'est pas simple⁵. D'une part, ce n'est pas parce que la population est vieillissante qu'elle est nécessairement moins productive. Il se peut que les gains d'éducation réalisés dans les dernières décennies et ceux auxquels on peut s'attendre dans les années à venir mènent à une augmentation de la productivité des personnes plus âgées. Il est donc possible d'augmenter la productivité même dans le cadre d'une démographie vieillissante.

Au Québec, il y a encore beaucoup de chemin à faire au chapitre de la productivité. Le graphique suivant nous montre l'état de celle-ci dans la province : elle y est plus faible que dans les trois autres grandes provinces du Canada, par au moins dix points de pourcentage.

Graphique 6

Productivité du travail par rapport au Québec, en dollars courants de 2015

(Québec = 100)



Source : Statistique Canada.

4 Voir à ce sujet Deslauriers, Gagné et Paré, *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2016*.

5 de la Maisonneuve, André, Garcia et Koen, *The Economic Consequences of Ageing: The Case of Finland*.

Sans actions concrètes pour augmenter la productivité des travailleurs sur le marché du travail, il sera difficile pour le Québec de maintenir sa croissance économique à son rythme de croisière au cours des prochaines années.

Plusieurs solutions sont envisageables pour augmenter la productivité. Celles-ci passent vraisemblablement par des investissements dans des infrastructures, une augmentation de l'automatisation et une meilleure allocation des talents. Cette dernière solution est liée à une augmentation des taux de diplomation, à une meilleure formation et à une intégration plus efficace des immigrants sur le marché du travail.

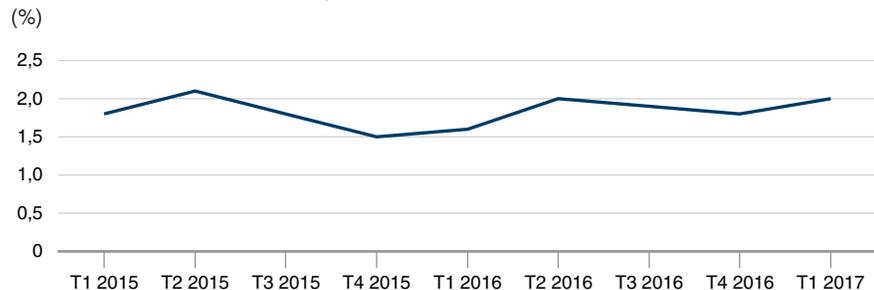
Les pénuries de travailleurs et l'automatisation

Les effets de la diminution du nombre de travailleurs au Québec, causée entre autres par le vieillissement de la population, se font déjà sentir. Les entreprises se plaignent de plus en plus de pénuries de travailleurs et le Québec flirte avec le plein emploi, ce qu'il n'a presque jamais fait depuis que l'on recueille systématiquement des données sur l'emploi (1976).

Le nombre de postes vacants est déjà à la hausse. Le graphique suivant montre qu'à la solide création d'emplois des derniers trimestres correspond un nombre grandissant de postes non comblés au Québec.

Graphique 7

Taux de postes vacants (nombre de postes vacants en pourcentage de la demande de travail)



Source : Statistique Canada.

Les nouveaux emplois exigeront des compétences cognitives et des ressources avec de hauts niveaux de littératie.

Le fait de garder un taux élevé de postes vacants pose un risque économique. Les entreprises peuvent hésiter à investir ou à créer des emplois de peur de ne pas trouver les employés pour les combler. Ce risque est plus élevé dans certains secteurs industriels et géographiques, où le frein économique de la réduction de la population active est probablement sous-estimé et où l'on risque de laisser passer des possibilités prometteuses.

Néanmoins, une tendance commence à se manifester dans l'économie mondiale : une nouvelle phase d'automatisation. Cette relance de l'automatisation pourrait à la fois atténuer les effets du vieillissement de la population et transformer le marché du travail québécois. Les changements technologiques, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique pourraient rendre obsolètes des millions d'emplois dans le monde. Selon les méthodes prévisionnelles utilisées, la proportion des emplois vulnérables pourrait représenter de 10 à 50 % des emplois totaux⁶.

Cette automatisation, qui aura un effet positif sur la productivité, limitera toutefois l'offre d'emplois (par les employeurs) et donc les pénuries dans certains secteurs. L'automatisation pourrait donc combler en partie la perte de travailleurs actifs, mais elle risque aussi d'avoir un effet social extrêmement perturbateur sur les personnes dont les emplois seront déclarés obsolètes. Bref, l'automatisation ne sera sans doute pas la panacée tant attendue : la création d'emplois se fera en fonction des nouvelles réalités et besoins du marché, et il faudra une société formée en conséquence pour que l'économie surmonte le choc.

Le défi de la littératie

Les nouveaux emplois exigeront des compétences cognitives et des ressources avec de hauts niveaux de littératie (numérique, scientifique et universitaire). On peut se demander si la population âgée de 55 ans et plus sera bien équipée pour ces nouveaux emplois. Le défi est de plus grande taille au Québec, qui compte un plus grand nombre d'habitants près de l'âge de la retraite que les autres provinces canadiennes et

6 Arntz, Gregory et Zierahn, *The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis*.

un plus grand nombre d'habitants dont les compétences en analyse et compréhension de textes sont faibles (voir le tableau 4).

Tableau 4

Compétences des Canadiens en littératie par catégorie d'âge, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012

(pourcentage de la population)

	De 16 à 24 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 65 ans	
	2 ou à un niveau inférieur	3 ou à un niveau supérieur	2 ou à un niveau inférieur	3 ou à un niveau supérieur	2 ou à un niveau inférieur	3 ou à un niveau supérieur
Colombie-Britannique	43,2	56,8	52,2	47,8	52,2	47,8
Ontario	44,2	55,8	49,9	50,1	56,5	43,5
Alberta	44,7	55,3	48,3	51,7	56,9	43,1
Québec	48,7	51,3	59,9	40,1	69,3	30,7

Note : Le niveau 1 désigne une incapacité de lire et d'écrire; le niveau 2 une faible capacité de lire et d'écrire; les niveaux 3, 4, 5 une capacité suffisante pour fonctionner en société.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

En effet, les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) montrent que le Québec est à la traîne en littératie. Or, ces compétences seront importantes dans les années à venir en raison de l'automatisation. Heureusement, l'écart entre les provinces se resserre du fait que la jeune génération de Québécois pousse plus loin ses études que les générations plus âgées (voir le tableau 5).

Tableau 5

Taux de diplomation universitaire par catégorie d'âge

(%)

	1990	2000	2010	2016
De 25 à 54 ans				
Québec	13	20	26	31
Ontario	18	24	31	37
Alberta	16	19	25	32
Colombie-Britannique	15	21	28	34

(à suivre...)

Tableau 5 (suite)

Taux de diplomation universitaire par catégorie d'âge

(%)

	1990	2000	2010	2016
De 55 à 64 ans				
Québec	5	13	17	18
Ontario	9	17	24	26
Alberta	8	14	24	23
Colombie-Britannique	9	16	25	23
65 ans ou plus				
Québec	3	6	11	16
Ontario	6	9	14	19
Alberta	6	8	12	20
Colombie-Britannique	7	9	16	20

Source : Statistique Canada.

L'effet du vieillissement de la population sur l'emploi est donc évident au Québec : il se traduit par un taux d'emploi élevé et une plus forte proportion de postes vacants. Malheureusement, nous l'avons vu, le Québec ne peut pas compter sur l'automatisation pour atténuer les conséquences de ce vieillissement, car la population québécoise est moins bien équipée que d'autres pour ne pas subir le choc de la nouvelle vague d'automatisation.

Le manque de littératie générale, comparativement aux autres provinces du Canada, risque de plonger le Québec dans une spirale inquiétante : l'automatisation touchera des employés aux tâches répétitives au Québec et les emplois créés par celle-ci ne pourront être comblés par des Québécois qui ne seront pas assez formés. Ainsi le Québec risque de se retrouver du mauvais côté de l'automatisation parce que sa population a des taux de diplomation plus bas qu'ailleurs.

L'incidence sur la consommation

Les habitudes de consommation des Québécois vont aussi changer, ce qui aura un léger impact sur la composition industrielle de notre économie. Selon les observations de Statistique Canada :

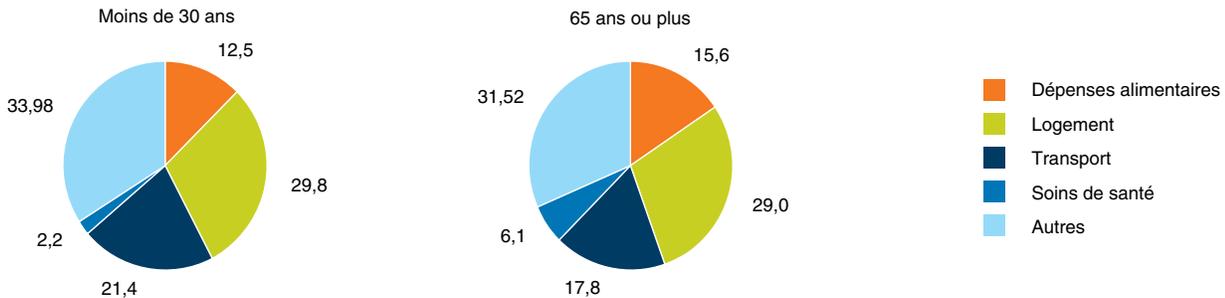
- les ménages composés de personnes plus âgées dépensent proportionnellement plus pour l'alimentation et encore plus pour les soins de santé;
- ils dépensent toutefois moins pour les vêtements, le transport et surtout l'éducation.

Le graphique 8 compare le portefeuille de dépenses des Québécois de moins de 30 ans et ceux âgés de 65 ans ou plus.

Graphique 8

Pourcentage des dépenses de consommation courantes, Québec, 2015

(%)



Source : Statistique Canada.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2014, les dépenses de consommation courante d'un ménage composé d'adultes de 30 à 39 ans s'élevaient à 58 600 \$ par année contre 36 700 \$ la même année dans le cas d'un ménage composé d'adultes de 65 ans et plus.

Donc, en plus de moins consommer, une population plus âgée consomme différemment. Ces changements auront des conséquences économiques sur l'habitation, le transport, le commerce au détail, mais encore plus sur les soins de santé.

Les finances publiques

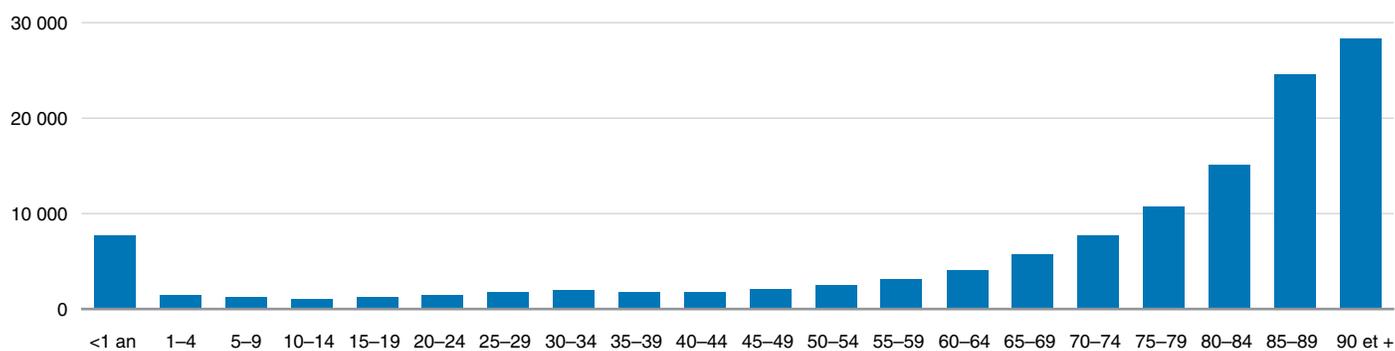
Compte tenu des changements démographiques, il est rassurant de savoir les finances publiques du Québec en bonne santé. Cela dit, le vieillissement de la population fait en sorte que les coûts de santé

augmentent continuellement. Le graphique suivant montre que les trois dernières années de vie d'une personne sont celles qui coûtent le plus cher à l'État.

Graphique 9

Dépenses moyennes en soins de santé par catégorie d'âge, par personne, chez les hommes et les femmes (2012-2013)

(dollars)



Sources : Le Conference Board du Canada; Institut canadien d'information sur la santé.

Les restrictions imposées ces dernières années aux dépenses n'ont pas suffi à réduire la place qu'occupent les dépenses en santé dans le budget de l'État. L'IdQ a calculé dans son rapport de 2016⁷ que le taux de croissance optimal des dépenses en santé par année est de 4,2 %. Autrement dit, si le gouvernement parvenait à maintenir le taux de croissance des dépenses en santé à ce niveau, il parviendrait à préserver l'équilibre budgétaire à moyen terme, à condition de ne pas augmenter non plus les autres postes de dépenses.

Le vieillissement de la population aura donc un effet assez contraignant sur les finances publiques d'abord parce qu'il entraînera un ralentissement de l'accroissement des revenus liés à la croissance économique, ensuite parce qu'il exercera une pression accrue sur les dépenses en soins de santé.

7 Bernard, Côté, Fields, Homsy et Scarfone, *Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé*.

Projections de l'Institut du Québec

En 2017, comme chaque année, l'IdQ a produit une étude⁸ prévisionnelle de l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec. Le tableau 6 présente les résultats prévus et projetés de cette année.

Tableau 6

Évolution de l'équilibre budgétaire du Québec (prévisions) selon le Conference Board du Canada

(M\$)

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28
Recettes	102 466	106 523	110 773	115 521	119 187	122 728	126 846	131 117	135 536	139 847	144 301	149 046
Dépenses	100 074	103 695	105 920	108 140	111 214	114 392	117 413	120 228	122 989	125 700	128 377	131 031
Surplus avant versement au Fonds des générations	2 392	2 828	4 854	7 382	7 973	8 336	9 433	10 890	12 547	14 147	15 924	18 015
Réserve pour éventualités	100	100	100	100	400	900	–	–	–	–	–	–
Versement au Fonds des générations	2 042	2 488	2 834	3 216	3 627	3 989	4 583	5 266	6 051	6 953	7 988	9 179
Surplus après versement au Fonds des générations	250	240	1 920	4 066	3 946	3 447	4 849	5 623	6 496	7 194	7 936	8 837

Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

L'équilibre, et des surplus, sont envisageables à moyen terme pour le gouvernement du Québec. Le poids de la dette demeure cependant une source d'inquiétude. Dans la perspective où le gouvernement devrait augmenter ses dépenses pour répondre à des besoins importants, la marge dont il dispose pour s'endetter serait limitée et il serait obligé d'augmenter les impôts déjà assez élevés.

Un outil dont le gouvernement du Québec s'est doté pour assurer sa pérennité budgétaire à long terme est le Fonds des générations. Institué en 2006 dans le but de faire baisser durablement la dette et de maintenir l'équité intergénérationnelle afin de contrecarrer les effets du vieillissement de la population, le Fonds atteint son objectif. Le poids de la dette du Québec dans le PIB s'est stabilisé et a commencé à diminuer ces dernières années.

8 Côté, Fields, Savard et Scarfone, *Réalité des finances publiques du Québec et du Canada*.

Les solutions et les recommandations

Si le Québec est la province canadienne dont le problème démographique est actuellement le plus grand, il n'est pas le seul territoire, en Occident, à avoir ce problème. Observons comment certains pays font, ou ont fait, face à cette réalité. Parmi les pays aux prises avec une population vieillissante figurent l'Italie, l'Allemagne, le Japon et les pays de la Scandinavie, plus particulièrement la Finlande.

Ce sont des cas de figure intéressants pour les raisons suivantes :

- **Le Japon** : Près du tiers de sa population est composé de personnes âgées. Il connaît déjà des ratios de dépendance plus élevés que les autres régions ou pays développés comme le Canada et le Québec. Ceux-ci connaîtront ces ratios que dans plusieurs dizaines d'années, avec les conséquences budgétaires que ceux-ci entraînent;
- **La Finlande** : Elle constitue un modèle scandinave prisé au Québec et a, comme la province, une population particulièrement homogène;
- **L'Allemagne et l'Italie** : Membres de l'Union européenne avec sa devise commune (l'euro), elles ont toutes deux une population fortement vieillissante, mais présentent des particularités divergentes. Par exemple, depuis une dizaine d'années et plus, l'Allemagne a des excédents commerciaux impressionnants et attire des ressortissants de partout en Europe. L'Italie, par contre, n'a pas connu d'augmentation significative de son PIB par habitant depuis la mise en place de la devise commune. Depuis la crise financière, la reprise y est très lente.

Pour tous ces pays en butte aux mêmes pressions démographiques que le Canada, les pressions budgétaires seront significatives. Le graphique 10 présente deux scénarios pour chacun de ces pays.

Les lignes du graphique illustrent le scénario où il n'y aurait aucun changement dans les politiques de dépense actuelles. Immanquablement, S&P⁹ estime que les déficits seraient de l'ordre de 5 % à partir de 2030 pour chacun des quatre pays. Pour l'Italie, ils demeurerait à ces niveaux sur l'horizon prévisionnel, jusqu'en 2050, alors qu'ils passeraient à 10 % pour l'Allemagne et la Finlande, et qu'ils

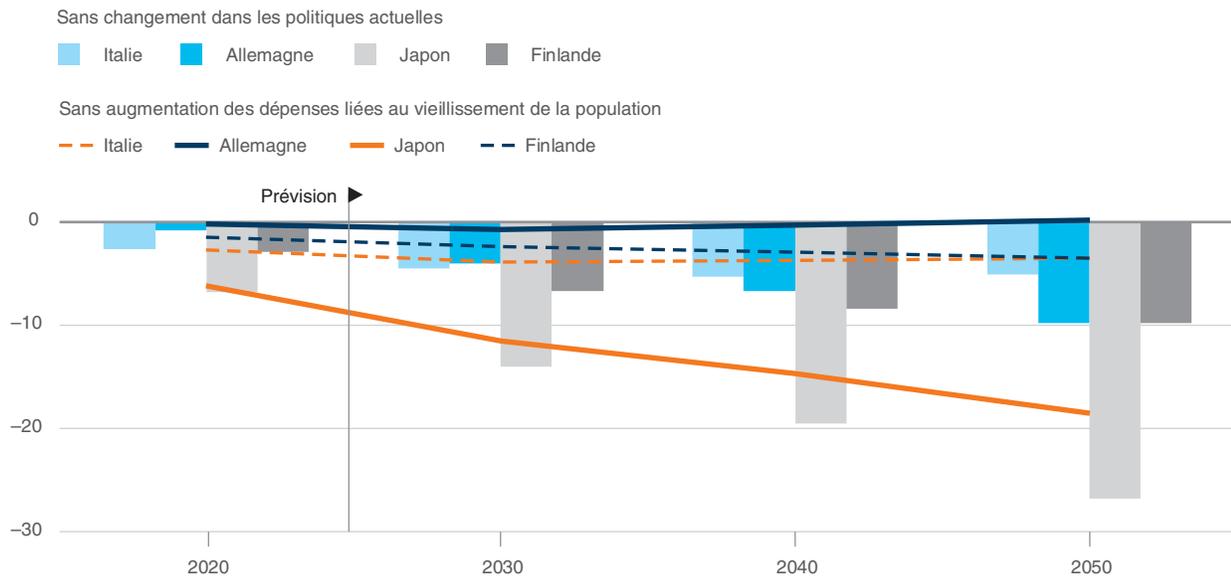
9 Mrsnik, Petrov et Kraemer, *Global Aging 2016: 58 Shades Of Gray*.

exploseraient à plus de 25 % au Japon, une situation intenable même sur une courte période.

Si les gouvernements ne réussissaient qu'à contrôler les dépenses liées au vieillissement, par exemple la hausse des coûts moyens en santé par habitant, sans adopter d'autres réformes, les résultats seraient conformes à ceux représentés par les colonnes du graphique 10.

Les déficits seraient maintenus au niveau actuel en Italie, ceux de la Finlande demeureraient inférieurs à 5 % et l'Allemagne se maintiendrait en situation d'équilibre budgétaire. Cependant, le déficit budgétaire du Japon resterait à près de 20 %, un scénario inédit dont les économistes ont de la difficulté à saisir toutes les conséquences macroéconomiques à court et long terme.

Graphique 10
Solde budgétaire en % du PIB, selon deux scénarios
 (%)



Source : S&P Global.

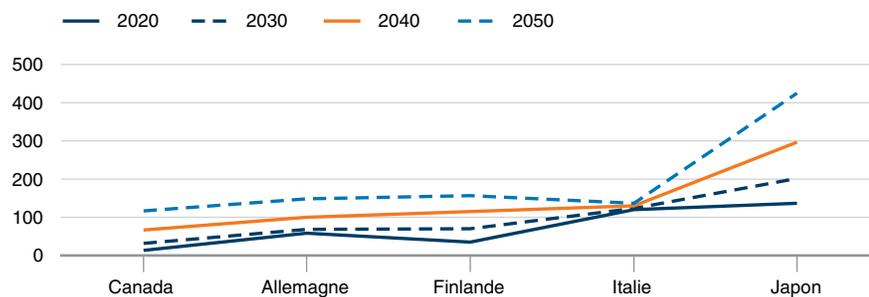
Comment de tels scénarios se traduiraient-il pour la dette nette par rapport au PIB, si nous incluons cette fois le Canada? Si aucune modification n'était apportée aux politiques, la Finlande et l'Allemagne verraient leur niveau d'endettement dépasser le niveau actuel

d'endettement de l'Italie qui ne bouge guère. En 2050, la dette japonaise serait plus de quatre fois supérieure à la taille de son économie.

Graphique 11

Dette nette du gouvernement en % du PIB

(%)



Source : S&P Global.

Évidemment, ces pays ont conscience de ces problèmes qui mettent en danger leur viabilité économique et financière. Chacun a adopté des mesures en conséquence.

L'immigration

Depuis toujours, le Japon reçoit peu d'immigrants. Pour des raisons culturelles, il accepte très peu de personnes de l'extérieur. De tous les pays développés couverts dans le rapport¹⁰ de l'IdQ sur la mobilité sociale, c'était de loin celui qui avait la plus faible proportion d'immigrants. Cependant, la Finlande et l'Italie ne sont pas si loin derrière. Il faut se rappeler qu'à la différence de pays comme le Canada, les États-Unis ou l'Australie, ces pays n'ont pas une longue tradition d'accueil. Seule l'Allemagne se rapproche un peu du modèle canadien.

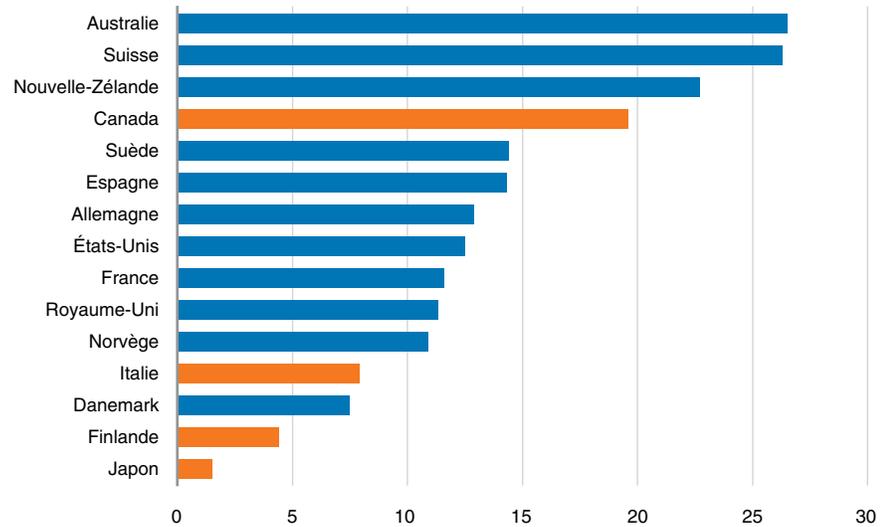
Le graphique 12 montre les proportions de personnes nées à l'étranger dans les populations des différents pays.

10 Scarfone, Gosselin, Homsy et Côté, *Le Québec est-il égalitaire?*

Graphique 12

Proportion de la population née à l'extérieur du pays, 2012 (sauf pour le Japon, données du dernier recensement)

(%)



Source : OCDE.

Depuis le tournant du siècle, la Finlande et l'Italie ont pratiquement doublé leur rythme d'accueil des immigrants. L'Allemagne, qui talonnait depuis quelque temps le Canada quant au flux annuel net d'immigrants en nombre absolu, l'a nettement dépassé ces dernières années avec la crise des réfugiés syriens (dont les flux ont été de façon prédominante vers l'Allemagne). Une autre dynamique soutient la performance allemande : la crise européenne qui a encouragé beaucoup d'Européens du Sud (Italie, Grèce, Portugal, Espagne) à y migrer.

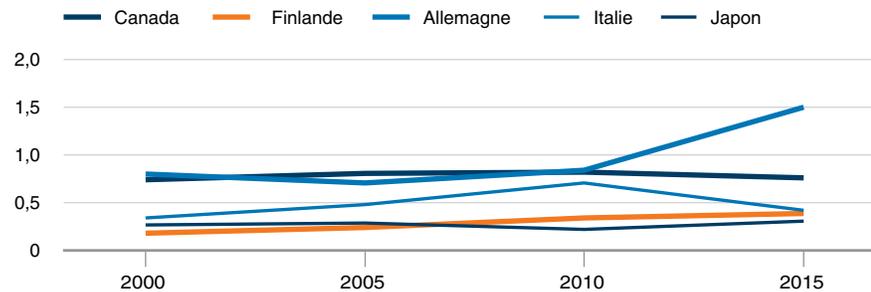
Le Japon a pris le chemin inverse. Son dépeuplement a déjà commencé dans plusieurs villes japonaises¹¹ et le gouvernement estime qu'au rythme actuel, la population aura diminué du tiers d'ici 2065. Autrement dit, elle passera de 128 millions d'habitants, sommet atteint en 2008, à 88 millions, malgré une espérance de vie moyenne qui sera alors de 85 ans pour les hommes et de 90 ans pour les femmes. Le Japon a consciemment choisi l'endettement au lieu d'autres solutions

11 Voir le rapport à <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/04/10/national/social-issues/japans-population-projected-plunge-88-million-2065/>.

pour contrebalancer les effets économiques du vieillissement de sa population.

Le graphique 13 démontre la croissance ou la décroissance de l'immigration dans l'ensemble des pays en comparaison du Canada. Le cas de l'Allemagne est particulièrement frappant.

Graphique 13
Immigration annuelle nette
(%)



Source : OCDE.

La première observation est que les pays aux prises avec un problème démographique se tournent généralement vers l'immigration pour renouveler leur population. L'Allemagne est au cœur de ce débat présentement. La crise des réfugiés a remis au centre de la discussion les seuils acceptables d'immigration. Comme les États-Unis, l'Allemagne a un système d'immigration basé sur l'emploi, où les employeurs commanditent les personnes qui veulent immigrer. Les experts allemands proposent de modifier ce système et de le baser au mérite avec le même type d'évaluation que celle que fait actuellement le Canada¹². Le constat pour l'Allemagne est cependant que l'immigration ne suffira pas à répondre aux besoins de remplacement créés par le vieillissement de la population.

Généralement, le système de points canadiens permet d'attirer les immigrants les plus susceptibles de répondre aux besoins économiques

12 Jacoby, *Germany's Immigration Dilemma: How Can Germany Attract the Workers It Needs?*

Une immigration plus forte compensera la diminution de la population active et réduira la pression sur les finances publiques.

du pays. Pour maintenir son efficacité, il doit être cependant être révisé régulièrement.

Recommandation : Augmenter les seuils d'immigration

Comment cette recommandation pourrait-elle être mise en œuvre au Québec? L'augmentation des seuils d'immigration apparaît comme une solution incontournable. Comme le soulignent les auteurs (El-Assal & Fields, 2017), une immigration plus forte compensera la diminution de la population active (en raison du départ des baby-boomers du marché de l'emploi) et réduira la pression sur les finances publiques (notamment au chapitre des dépenses de santé). D'ailleurs, selon les calculs du Conference Board du Canada, entre 2018 et 2022, il faudrait que le Québec accueille 43 000 personnes de plus que prévu pour atteindre un taux de croissance du PIB semblable à celui prévu pour l'ensemble du Canada. De plus, ce chiffre ne tient pas compte des pertes d'immigrants estimées à 25 %. Il faudrait donc augmenter les seuils d'immigration de près de 10 000 personnes supplémentaires par année, dès l'an prochain, pour atteindre un taux de croissance du PIB semblable à celui du Canada.

Toutefois, comme l'indique le rapport intitulé *L'intégration, un facteur déterminant de la croissance*, trois conditions devront être remplies. Premièrement, les immigrants devront mieux être intégrés professionnellement sur le marché du travail¹³. L'expérience et les diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas facilement reconnus au Québec. En conséquence, les immigrants récemment arrivés au pays occupent généralement un emploi en dessous de leurs capacités et compétences.

Deuxièmement, le Canada et le Québec doivent « renforcer [leur] capacité d'absorption pour permettre aux nouveaux arrivants de s'intégrer efficacement sur les plans économique et social ». En d'autres termes, le Canada tout comme le Québec doivent mettre en place les conditions qui permettront aux immigrants de participer activement à l'économie. Troisièmement, il faut encourager les Canadiens à

13 Recommandation aussi formulée par Homsy & Scarfone (2016) dans le contexte de l'immigration montréalaise.

faire confiance à l'immigration. Pour que « l'acceptabilité sociale » se fasse, il faut que les immigrants contribuent significativement à l'économie québécoise.

Le récent rapport intitulé *450 000 Immigrants Annually? Integration is Imperative to Growth*¹⁴ évalue l'impact de plusieurs scénarios d'immigration et leur incidence sur la croissance économique canadienne et les coûts de santé. Les résultats sont résumés dans le tableau tiré de l'étude en question.

Tableau 7

Les impacts de trois scénarios d'immigration en 2040

(plusieurs indices)

	Canada (fin de 2007)	Scénario du statu quo	Scénario avec une immigration moyenne	Scénario avec une forte immigration
Immigration (nombre)	300 000	361 824	450 000	528 466
Population (nombre)	37 079 264	44 290 842	45 624 736	47 929 010
Proportion de la population âgée de 65 ans ou plus (%)	16,90	24,00	23,20	22,50
Nombre de travailleurs par retraité (ratio)	3,64	2,37	2,44	2,53
PIB réel (M\$ de 2007)	1 836 811	2 785 941	2 844 593	2 924 989
Variation du PIB réel par rapport au scénario du statu quo (M\$)	s.o.	s.o.	58 652	139 048
Croissance annuelle réelle du PIB (de 2017 à 2040) (%)	s.o.	1,85	1,94	2,05
PIB réel par habitant (\$ de 2007)	50 087	62 901	62 348	61 628
Variation du PIB réel par habitant par rapport au scénario du statu quo (\$ de 2007)	s.o.	s.o.	-553	-1 273
Coûts de santé en pourcentage des revenus provinciaux (%)	35	42,6	40,7	40,5

Source : Le Conference Board du Canada.

L'exercice montre que les trois scénarios comportent des avantages et des inconvénients. Celui du statu quo, qui consiste à maintenir la proportion de nouveaux immigrants dans la population, mène à un PIB par habitant plus élevé en 2040 que pour les deux autres scénarios. La raison en est que les nouveaux immigrants contribuent moins, toutes proportions gardées, à l'économie canadienne que la population déjà bien établie. Par contre, la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus est plus élevée, le ratio de dépendance des personnes âgées

14 El-Assal et Fields, *450 000 Immigrants Annually? Integration is Imperative to Growth*.

Une augmentation du seuil d'au moins 10 000 personnes nous apparaît un minimum pour répondre en partie aux défis démographiques.

est plus faible et les coûts de santé (exprimés en proportion des revenus provinciaux) sont nettement supérieurs.

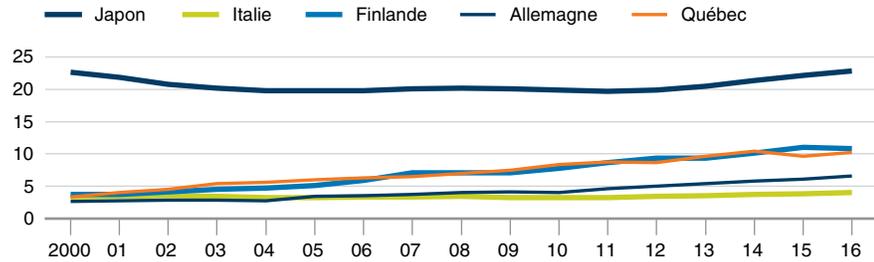
Les auteurs rappellent toutefois que leurs prévisions se veulent prudentes. En effet, une meilleure intégration des immigrants sur le marché du travail à l'avenir pourrait améliorer la contribution économique des Néo-Canadiens. Les scénarios qui suggèrent une augmentation significative de l'immigration auraient pour effet de stabiliser les problèmes économiques et financiers liés au vieillissement de la population, à condition que le Québec accueille une part significative de ces immigrants et que ceux-ci aient des niveaux de formation acceptables et soient efficacement intégrés au marché du travail.

Ainsi, une augmentation du seuil d'au moins 10 000 personnes, seuil que le MIDI doit minimalement rencontrer, accompagnée de mesures plus draconiennes d'intégration à l'emploi, nous apparaît un minimum pour répondre en partie aux défis démographiques et favoriser l'expansion économique du Québec.

Les travailleurs expérimentés

La plupart des pays qui, comme le Québec, sont aux prises avec un problème démographique ont assisté à un accroissement de la participation des personnes âgées de 65 ans et plus au marché du travail (voir le graphique 14). Le Québec d'ailleurs fait bonne figure lorsqu'on le compare à des pays comme l'Allemagne ou l'Italie. Outre les aspects culturels, les politiques relatives à l'âge de la retraite et la présence ou non d'un bon filet social, il semble qu'il y ait plus de débouchés pour les travailleurs expérimentés. Dans le contexte d'une plus longue espérance de vie, il pourrait être intéressant d'explorer les possibilités qu'offrent le maintien sur le marché de l'emploi des travailleurs âgés et le retardement du départ à la retraite pour compenser le vieillissement de la population.

Graphique 14

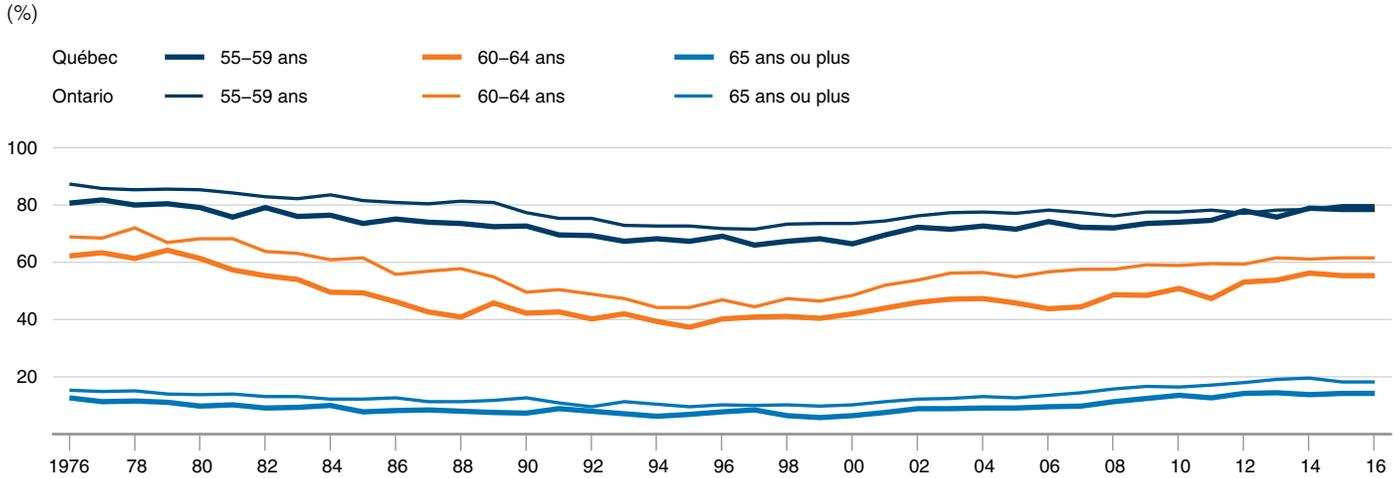
Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans ou plus, par pays
(%)

Source : OCDE; Statistique Canada.

Le taux d'activité des travailleurs québécois et surtout des travailleuses québécoises dans la force de l'âge (les 25 à 54 ans) a rattrapé, puis surpassé, celui des autres provinces canadiennes. Cependant, les travailleurs québécois âgés de 55 ans ou plus continuent d'être moins actif sur le marché du travail qu'ailleurs au pays. Pour les hommes, cela s'explique principalement par le fait que la proportion des travailleurs de 65 ans ou plus est plus importante au Québec. On remarque notamment que l'écart entre le Québec et l'Ontario se maintient depuis 1976. En examinant les cohortes de moindre taille par catégorie d'âge de cinq ans, on remarque que l'écart entre l'Ontario et le Québec s'est refermé pour les 55 à 59 ans, mais qu'il s'est maintenu pour les 60 à 64 ans et les 65 ans ou plus.

Graphique 15

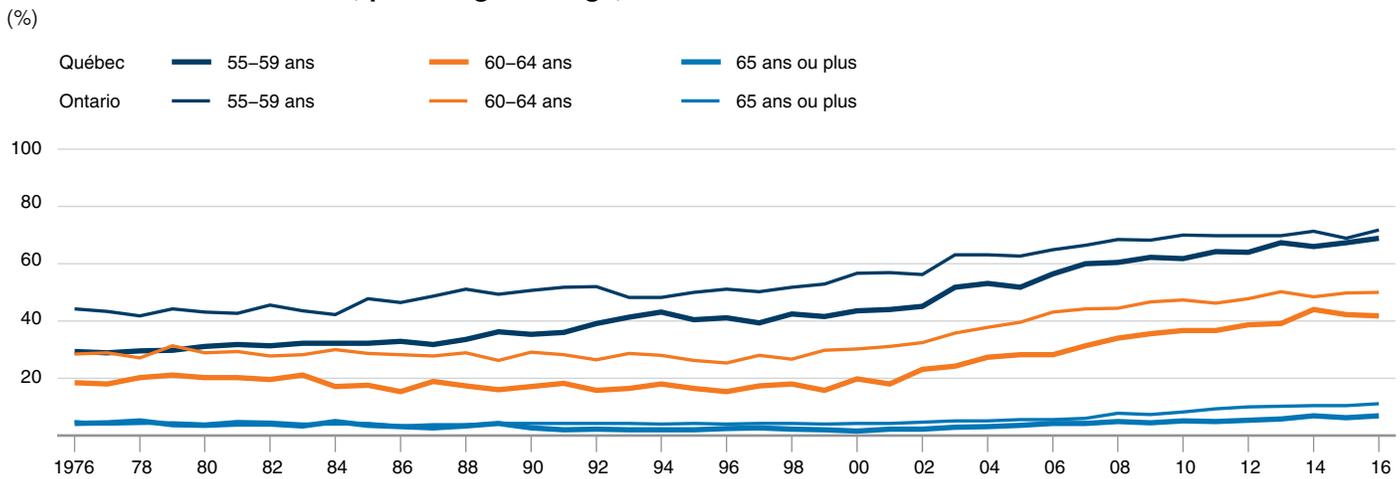
Taux d'activité des hommes, par catégorie d'âge, au Québec et en Ontario



Source : Statistique Canada.

Graphique 16

Taux d'activité des femmes, par catégorie d'âge, au Québec et en Ontario



Source : Statistique Canada.

Cela signifie que les hommes prennent leur retraite plus rapidement au Québec qu'en Ontario. La même chose est vraie du côté des femmes. Bien que le taux d'activité des femmes de 55 ans ou plus ait beaucoup augmenté depuis le début des années 2000, l'écart s'est comblé quelque

peu entre les femmes québécoises et ontariennes âgées de 55 à 59 ans, mais pas du tout pour les autres catégories d'âge ni les autres provinces.

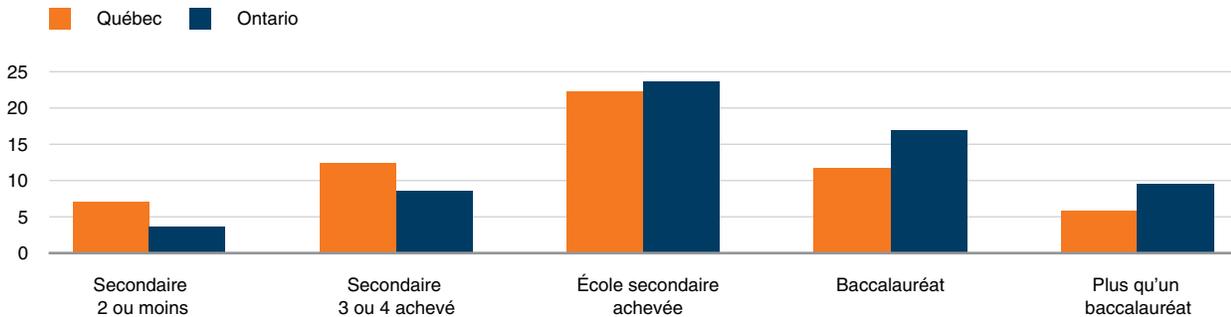
Les femmes sont plus présentes sur le marché de l'emploi au Québec qu'auparavant, mais prennent aussi leur retraite plus tôt que les Ontariennes.

Outre l'absence de mesures pour encourager le maintien en poste des travailleurs expérimentés, l'une des raisons de leur moins grande participation est que les travailleurs âgés du Québec sont moins bien formés que leurs confrères et consœurs ontariens. Le graphique 17 illustre cette différence.

Graphique 17

Taux de diplomation des personnes âgées de 55 à 64 ans, au Québec et en Ontario

(%)



Source : Statistique Canada.

Ce comportement est aussi basé en partie sur l'âge de la retraite, fixé au Québec à 65 ans. L'âge effectif de la retraite au Québec en 2014 était de 62 ans. La moyenne de l'OCDE se rapproche de 64 ans (65 ans pour l'Allemagne, la Finlande et le Japon). Les discussions entourant l'augmentation de l'âge de la retraite sont déjà en marche en Allemagne, qui pourrait faire passer celui-ci de 65 à 67 ans¹⁵. À l'instar du Québec et du Canada, on observe également en Allemagne une forte augmentation du taux d'activité des 55-64 ans, celui-ci étant passé de 39 % à plus de 60 % en seulement dix ans (de 2002 à 2012).

15 Wagstyl, *Germany's demographic dilemma*.

Des mesures fiscales supplémentaires devraient être envisagées pour qu'il soit financièrement plus avantageux de travailler que de prendre sa retraite.

Après que l'ancien gouvernement du Canada a repoussé l'âge de la retraite à 67 ans, le nouveau l'a ramené à 65 ans.

Le Japon a pris des mesures très concrètes pour retenir ses travailleurs expérimentés sur le marché du travail. Il a déclaré illégale la discrimination basée sur l'âge et subventionne les entreprises qui embauchent des personnes âgées de 60 ans ou plus. Il existe aussi des mesures incitatives pour que les régimes de retraite privés proposent de meilleures prestations lorsque les personnes prennent leur retraite plus tard. De plus, le gouvernement appuie les entreprises qui adaptent les lieux de travail pour les employés âgés de 70 ans ou plus. Le Japon encourage aussi fortement le bénévolat et l'emploi à temps partiel après le départ à la retraite¹⁶.

Recommandation : Adopter des mesures de rétention des travailleurs expérimentés

Le Québec a déjà mis en place quelques mesures pour garder les travailleurs âgés dans la population active. Il existe actuellement un crédit d'impôt pour les travailleurs expérimentés de 64 ans ou plus qui leur permet d'aller chercher jusqu'à 902 \$¹⁷ par année. Bien que ce soit un bon départ, le crédit d'impôt semble encore trop modeste pour porter ses fruits. Des mesures fiscales supplémentaires devraient être envisagées pour qu'il soit financièrement plus avantageux de travailler que de prendre sa retraite.

Le rapport de la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus¹⁸ recommandait de réviser les incitatifs généraux à une retraite hâtive, d'offrir des mesures d'aide à l'emploi pour les personnes sans emploi âgées de plus de 50 ans, de mieux former la main-d'œuvre et d'appuyer les entreprises privées qui planifient leurs besoins en main-d'œuvre et le remplacement de celle-ci.

Il est clair, selon les résultats obtenus ces dernières années au Québec, qu'il reste un certain chemin à parcourir afin de garder sur le marché

16 Koji, *La politique japonaise de rétention des travailleurs âgés*.

17 <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/declaration/produire/comment/aideligne/ligne391.aspx>.

18 Commission nationale sur le marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, *Rapport final*.

du travail une plus grande proportion des travailleurs expérimentés. Des mesures fiscales supplémentaires devraient être envisagées et des programmes d'accompagnement devraient être proposés au secteur privé. Le cas japonais est intéressant, car le gouvernement n'a pas hésité à imposer un changement culturel dans l'embauche des personnes âgées. Les entreprises qui comptent des travailleurs expérimentés sont appuyées et les milieux de travail sont adaptés en conséquence. Il y a là un exemple intéressant pour le Québec. La mise en place de mesures de soutien aux entreprises qui embauchent des travailleurs expérimentés est souhaitable.

Le débat sur l'âge de la retraite n'est pas clos. L'âge de la retraite effective au Québec demeure en deçà de la moyenne de l'OCDE. Il serait bon d'explorer des mesures financières supplémentaires pour encourager les travailleurs à rester au travail jusqu'à 65 ans et plus et de mettre en place des mesures qui découragent les départs à la retraite trop hâtifs. Certains arguments en faveur de la retraite à 67 ans restent valables, au-delà de la pérennité des régimes de retraite. Il s'agit de maintenir les travailleurs expérimentés et compétents sur le marché de l'emploi le plus longtemps possible.

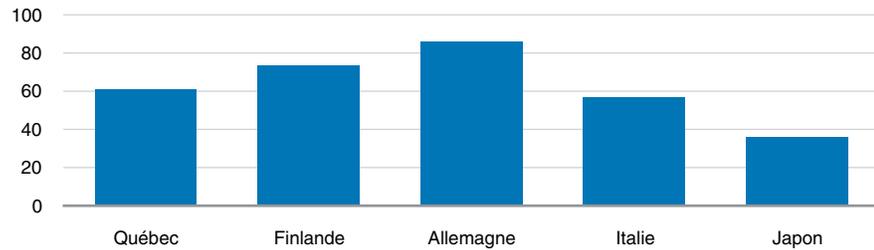
Les exportations

Une des solutions pour contrer le vieillissement du marché local est de se tourner vers l'extérieur, autant pour vendre que pour acheter. D'ailleurs les pays qui ont le même problème démographique que le Québec augmentent leur intégration économique (calculée comme étant la somme du poids des importations et des exportations dans l'économie). Le graphique 18 explique cette tendance.

Graphique 18

Poids des importations et des exportations dans l'économie en 2013 et 2014

(%)



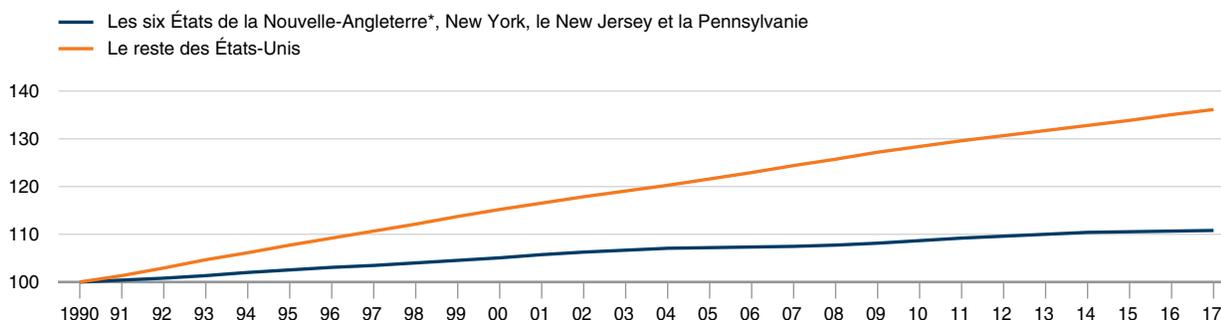
Note : Données de 2014 pour les provinces canadiennes, l'UE et les États-Unis. Données de 2013 pour les autres.

Sources : Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis; Commission européenne; ONU.

Les économies du Canada et du Québec bénéficient grandement des exportations. Il est donc naturel de se tourner du côté des États-Unis, leur principal partenaire commercial, pour vérifier certaines tendances dans ce domaine. Les États-Unis ont une population relativement plus jeune et qui le demeurera. Toutefois, à l'instar du Canada, certaines régions connaissent un vieillissement plus rapide, ce qui se reflète par la composition démographique des États en cause.

Plusieurs des grands États importateurs de produits québécois (en chiffres absolus et par habitant) se retrouvent en Nouvelle-Angleterre. À ceux-là s'ajoutent des États peuplés du Nord-Est dont New York, le New Jersey et la Pennsylvanie. Nous les avons regroupés au graphique 19 et comparés avec le reste des États-Unis.

Graphique 19

Progression de la population des six États de la Nouvelle-Angleterre et du reste des États-Unis
(1990 = 100)

*Le Massachusetts, le Maine, le Vermont, le New Hampshire, le Rhode Island et le Connecticut.
Source : U.S. Census Bureau.

La tendance est claire. Depuis 1990, ces neuf États, qui représentaient 21 % de la population américaine, se rapprochent maintenant de 17 %. Dans le reste des États-Unis, la population s'est accrue globalement de 35 % depuis 1990.

Lorsqu'on considère que le Québec exporte depuis 1990 à peu près trois fois plus par habitant vers les neuf États susmentionnés que vers le reste des États-Unis, il est clair que les perspectives démographiques moins attrayantes du Nord-Est ont contribué à la sous-performance des exportations québécoises ces dernières années.

Le Sud et le Sud-Ouest étant plutôt tournés vers les marchés mexicain et asiatique, le Québec n'a pas réussi à ce jour à reprendre le terrain perdu dans le Nord-Est.

Recommandation : Diversifier les marchés du Québec

Après plusieurs années d'attente, l'Accord économique et commercial global (AECG), traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, entre progressivement en vigueur. L'IdQ a produit deux publications sur le sujet en 2016, dont *L'AECG avec l'Europe : les stratégies pour en profiter pleinement*¹⁹. L'intégration économique entre les deux parties à l'Accord permettrait à des entreprises québécoises

19 Chu et coll., *L'AECG avec l'Europe : les stratégies pour en profiter pleinement*.

Une diversification des marchés québécois permettrait de compenser la perte de dynamisme du marché intérieur attribuable au vieillissement.

de se tailler une place dans les chaînes de valeur intégrée allemandes, mais aussi de tisser des liens plus solides avec les pays méditerranéens comme la France à l'évolution démographique positive.

Il existe là un potentiel intéressant pour nos entreprises qui pourraient aussi profiter de débouchés dans des marchés principalement tournés vers l'intérieur, comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal, qui risquent de se trouver en butte à des pénuries de travailleurs. Actuellement, ces marchés sont sous-estimés et sous-exploités.

Une diversification des marchés québécois permettrait de compenser la perte de dynamisme du marché intérieur attribuable au vieillissement de la population et de réduire les pertes liées à l'essoufflement des exportations aux États-Unis.

La conciliation travail-famille

La conciliation travail-famille est souvent liée à la décision d'avoir ou non des enfants. Cette politique « nataliste » est certainement la plus répandue dans le monde. Rationnellement, s'il est plus facile d'avoir des enfants et de travailler en même temps, ces incitatifs devraient se traduire par une hausse des naissances.

Le Québec a fait ce pari et offre aux familles les meilleures conditions en Amérique du Nord avec le congé de maternité ou de paternité le plus long et un réseau de services de garde parmi les moins chers. Par comparaison, les autres provinces canadiennes offrent moins de couverture. Aux États-Unis, le congé de maternité est possible, mais sans solde²⁰.

À l'international, l'Allemagne offre un congé de maternité rémunéré à 100 % du salaire pendant 14 semaines (au Québec, la rémunération se situe entre 70 et 75 %), puis à 67 % du salaire pendant 12 mois. Le congé peut aussi être prolongé jusqu'à un maximum de trois ans. Le Japon offre sensiblement la même chose²¹.

²⁰ Institute of Education, *International review of leave policies and related research 2015*.

²¹ *Ibid.*

Le but de la conciliation travail-famille est de favoriser les naissances tout en permettant aux parents de continuer à progresser dans leur carrière.

Pourtant, le nombre de naissances n'a pas augmenté au Québec. Et l'effet dans les autres pays, sauf la France, est peu observable. Il est donc douteux que l'augmentation des prestations ait un effet spectaculaire sur le taux de natalité au Québec. Cela ne signifie pas qu'il faille les réduire pour autant, car on ne connaît pas l'effet négatif qu'une telle mesure aurait.

Le Royaume-Uni a appliqué une mesure originale qui permet de transférer une partie du congé parental aux grands-parents. Cette mesure donne la possibilité aux familles élargies de choisir le modèle de garde qu'il préfère. Ce choix pourrait être intéressant à explorer si l'on veut garder les travailleurs expérimentés sur le marché du travail. Le Portugal va plus loin : il offre carrément un congé de 30 jours aux grands-parents.

Recommandation : Maintenir les services actuels et assouplir le système

Le but de la conciliation travail-famille est de favoriser les naissances tout en permettant aux parents de continuer à progresser dans leur carrière. Un ensemble de mesures peuvent répondre à ces besoins. Selon nous, il serait préférable, au Québec, de maintenir les services actuels qui, même s'ils n'ont pas fait augmenter le nombre absolu de naissances, semble avoir quand même influencé fortement le choix d'avoir des enfants.

Finalement, les mesures qui permettent aussi aux grands-parents qui travaillent de bénéficier d'un soutien à la naissance de leurs petits-enfants sont, comme de bénéficier d'un congé ou de prendre une partie du congé parental, innovantes et mériteraient d'être étudiées, sinon adoptées.

L'automatisation

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution du marché du travail par l'automatisation. Si, dans le passé, on pensait que les emplois comme ceux des comptables, des auditeurs ou des avocats étaient à l'abri d'éventuels remplacements par des « machines », le développement d'algorithmes capables d'effectuer

efficacement toute tâche le moins répétitive remet toutes ces idées en question.

Selon les estimations, entre 10 et 50 % des emplois pourraient être menacés. La diminution des emplois qui en résulterait pourrait être compensée par une création d'emplois qui n'est pas envisageable pour l'instant.

Recommandation : Miser sur l'automatisation

Le Québec a déjà amorcé une réflexion à ce sujet dans son secteur manufacturier. Il faut maintenant que cette réflexion s'étende aux autres secteurs de l'économie, dont celui des services. En misant sur l'automatisation de certains secteurs, le Québec pourrait faire face adéquatement aux pénuries de main-d'œuvre. Cette stratégie ne serait fonctionnelle que si le niveau de littératie du Québec augmentait de façon significative afin que les travailleurs puissent occuper les nouveaux emplois issus de l'automatisation. Finalement, il faudrait réfléchir aux mesures de transition possibles pour les travailleurs dont les emplois seraient devenus désuets.

Les finances publiques

Le coût du vieillissement de la population pour les finances publiques a été longuement décrit dans diverses études de l'IdQ. Les coûts de la santé vont continuer à peser lourd dans le budget du gouvernement du Québec. Pour couvrir ces dépenses, le gouvernement aura de moins en moins de revenus en raison de la réduction du nombre de contribuables. Dans ce contexte, il faudrait que les mesures mises en place ces dernières années demeurent, surtout face à l'endettement élevé du gouvernement du Québec.

Recommandation : Maintenir le contrôle des dépenses et le Fonds des générations

Comme l'explique la note de recherche *Réalité des finances publiques du Québec et du Canada*²², il serait risqué d'abandonner la stratégie de gestion budgétaire rigoureuse et de bonification du Fonds des

22 Côté, Fields, Savard et Scarfone, *Réalité des finances publiques du Québec et du Canada*.

générations. N'oublions pas que les contribuables québécois sont déjà les plus taxés au Canada et que le gouvernement fédéral suit une stratégie expansionniste (du point de vue des dépenses). Dans ce contexte, si le gouvernement du Québec décidait d'abandonner la voie qu'il suit actuellement, il n'aurait guère de marge de manœuvre. Or, le vieillissement de la population exercera une pression supplémentaire sur les finances publiques dans les prochaines décennies. C'est pourquoi la stratégie actuelle revêt encore plus d'importance pour le gouvernement s'il veut juguler la dette et être prêt à affronter l'avenir économique qui l'attend.

Conclusion

Le vieillissement de la population est un problème partagé par bon nombre de pays occidentaux. Comme eux, le Québec devra élaborer des stratégies qui lui permettront de maintenir et d'accroître sa croissance économique tout en limitant dans la mesure du possible les effets du vieillissement.

Car celui-ci aura comme conséquence une réduction de la croissance économique, des changements fondamentaux dans les comportements de consommation, une pénurie de main-d'œuvre et une augmentation des dépenses en santé.

L'IdQ recommande que les taux d'immigration soient relevés et que l'intégration des nouveaux arrivants soit améliorée, que des mesures soient adoptées pour garder les travailleurs expérimentés sur le marché du travail et que le Québec débâte de la question de l'âge de la retraite, qu'il diversifie ses marchés d'exportation, que les mesures de conciliation travail-famille soient maintenues, que l'accent soit mis sur l'automatisation et que la bonne gestion des finances publiques et de la dette demeure une priorité.

Selon nous, la question démographique va rester au premier rang des grandes priorités économiques et politiques du Québec au cours des prochaines années. Nous ne pourrions pas faire abstraction de ce problème. Alors autant s'y attaquer dès maintenant!

ANNEXE A

Bibliographie

Adès, Julie. *Benchmarking Provincial Tax Burdens*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2016.

Arntz, Melanie, Terry Gregory et Ulrich Zierahn. *The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis*, Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 189, Paris, Éditions OCDE, 2016.

Bernard, Marie-Christique, Jean-Guy Côté, Daniel Fields, Mia Homsy et Sonny Scarfone. *Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

Bernard, Marie-Christine, Robert Gagné, Mia Homsy, Matthew Stewart et Louis Thériault. *Choc démographique et finances publiques : pour un contrat social durable*, Ottawa, Institut du Québec, 2014.

Chaire en fiscalité et en finances publiques. *Bilan de la fiscalité au Québec*, Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 2017.

Chu, Doris, Jean-Guy Côté, Robert Gagné, Danielle Goldfarb, Mia Homsy, Sonny Scarfone, Sui Sui et Ari Van Assche. *L'AECG avec l'Europe : les stratégies pour en profiter pleinement*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

Commission nationale sur le marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus. *Rapport final*, Québec, Gouvernement du Québec, 2011.

Côté, Jean-Guy, Daniel Fields, Simon Savard et Sonny Scarfone. *Réalité des finances publiques du Québec et du Canada*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. *L'heure juste sur la dette du gouvernement du Québec*, Montréal, Centre sur la productivité et la prospérité (HEC Montréal), 2015.

Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2016*, Montréal, Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers, 2017.

Direction de la planification, de la recherche et des statistiques, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. *Présence en 2015 des immigrants admis au Québec de 2004 à 2013*, Gouvernement du Québec, 2015.

El-Assal, Kareem, et Daniel Fields. *450 000 Immigrants Annually? Integration is Imperative to Growth*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2017, (résumé traduit sous le titre *450 000 immigrants par année? L'intégration, un facteur déterminant de la croissance*).

Fields, Daniel, Mia Homsy, Sonny Scarfone et Matthew Stewart. *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix*, Montréal, Institut du Québec, 2015.

Fréchette, Jean-Denis. *Rapport sur la viabilité financière de 2017*, Ottawa, Bureau du directeur parlementaire du budget, 2017.

Genest-Grégoire, Antoine, et Luc Godbout. *Portrait des impôts payés et des services publics reçus par les ménages québécois*, Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 2017.

Homsy, Mia, et Sonny Scarfone. *Plus diplômés, mais sans emploi. Comparer Montréal : le paradoxe de l'immigration montréalaise*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

Institute of Education. *International review of leave policies and related research 2015*, University of London, 2015.

Jacoby, Tamar. *Germany's Immigration Dilemma: How Can Germany Attract the Workers It Needs?*, Foreign Affairs, 2011.

Koji, Junichiro. *La politique japonaise de rétention des travailleurs âgés*, « Regards sur le travail », volume 7, n° 3, 2011.

Maisonneuve, Christine de la, Christophe André, Clara Garcia et Vincent Koen. *The Economic Consequences of Ageing: The Case of Finland*, Documents de travail du Département des affaires économiques, n° 1120, Paris, Éditions OCDE, 2014.

Ministère des Finances du Canada. *Budget 2017-2018*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 22 mars 2017.

Ministère des Finances du Québec. *Budget du Québec 2017-2018*, Québec, Gouvernement du Québec, 2017.

Mrsnik, Marko, Alexander Petrov et Moritz Kraemer. *Global Aging 2016: 58 Shades Of Gray*, S&P Global Ratings, 2016.

Scarfone, Sonny, Francis Gosselin, Mia Homsy et Jean-Guy Côté. *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

Stewart, Matthew, et Daniel Fields. *Un budget qui s'inscrit dans la continuité, en ces temps incertains*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2017.

Wagstyl, Stephen. *Germany's demographic dilemma*, Bloomberg, novembre 2016.

ANNEXE B

Tableau supplémentaire

Tableau 1

**Pourcentage de la population âgée de 65 ans ou plus
Pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de 2015 à 2040**
(%)

	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Japon	26	28	29	30	32	34
Italie	22	24	26	29	31	34
Espagne	19	20	23	26	29	32
Portugal	21	23	25	27	29	32
Corée du Sud	13	16	20	24	28	31
Grèce	20	21	23	25	28	31
Allemagne	21	22	24	27	29	30
Autriche	19	20	22	25	28	29
Pays-Bas	18	20	22	24	27	28
Suisse	18	19	21	23	26	27
France	19	21	22	24	25	26
Estonie	19	20	22	24	25	26
Pologne	16	19	22	23	24	26
Colombie-Britannique	17	20	22	24	25	26
Finlande	20	22	24	25	26	25
Belgique	18	19	21	23	24	25
Québec	18	20	22	24	25	25
Canada	16	18	21	23	24	25
Hongrie	17	20	22	22	23	25
Ontario	16	18	21	23	24	25
Danemark	19	20	21	23	24	25
Royaume-Uni	18	19	20	22	24	24
Suède	20	20	21	22	23	24

(à suivre...)

Tableau 1 (suite)

**Pourcentage de la population âgée de 65 ans ou plus
Pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de 2015 à 2040**

(%)

	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Nouvelle-Zélande	15	16	18	20	22	23
Norvège	16	17	19	20	22	23
Islande	14	16	18	20	21	23
Irlande	13	15	17	18	20	22
États-Unis	15	17	19	20	21	22
Luxembourg	14	15	16	18	20	22
Australie	15	16	18	19	20	21
Alberta	12	14	16	18	18	19
Israël	11	12	13	14	14	15
Mexique	6	8	9	10	12	15

Note : Pour les provinces canadiennes, les données correspondent à 2038 au lieu de 2040.

Sources : OCDE; Statistique Canada.



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
4^e étage, bur. 4.348
Montréal (Québec) H3T 2A7
Tél. : 514-340-7101

institutduquebec.ca



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

PUBLICATION 9288 | 9289
PRIX : gratuit